

LES SAMEDIS, DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS

RÉSERVEZ VOTRE EMPLACEMENT VÉLO LES WEEK-ENDS ET JOURS FÉRIÉS



1€

**PAR VÉLO ET
PAR TRAIN RÉMI**
LES SAMEDIS, DIMANCHES
ET JOURS FÉRIÉS

Informations et réservation sur le site www.veloabord.fr



SNCF VOYAGEURS SA - 4, rue CAMPRA - CS 20012 - 93212 Saint-Denis Cedex RCS Bobigny 519 037 584
Conception : www.90c.fr - Édition : avril 2025 - Ne pas jeter sur la voie publique.

REMI-CENTREVALDELOIRE.FR

LA RÉGION VOUS TRANSPORTE AU QUOTIDIEN



1€

SUR L'ENSEMBLE DES TRAINS RÉMI, TOUS LES SAMEDIS, DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS, UN SERVICE DE RÉSERVATION VÉLO OBLIGATOIRE À 1€ PAR VÉLO* :

Sur l'ensemble des trains Rémi (Express, classiques, omnibus), la réservation vélo est obligatoire à 1€ par vélo et par train tous les samedis, dimanches et jours fériés de l'année. En période estivale (du 1^{er} mai au 28 septembre 2025), elle est recommandée en semaine.

De plus en plus de voyageurs souhaitent prendre les trains Rémi avec leur vélo. Afin de mieux répondre à cette attente et voyager plus sereinement avec son vélo, SNCF Voyageurs et la Région Centre-Val de Loire proposent un service de réservation vélos payant et obligatoire tous les samedis, dimanches et jours fériés, dans la limite des places disponibles.

Les trains inter-régionaux circulant en région Centre-Val de Loire et en régions voisines peuvent être soumis à la réservation vélo en semaine. Pour connaître l'ensemble des conditions de réservation, consultez la page www.velobord.fr



COMMENT VOYAGER SEREINEMENT AVEC MON VÉLO À BORD DES TRAINS À RÉSERVATION VÉLO OBLIGATOIRE ?

Comment voyager en règle ?

Pour être en règle et voyager avec votre vélo (vélo classique non pliable ou à assistance électrique), il faut détenir conjointement un billet voyageur ou un abonnement et une réservation vélo au tarif unique de 1€ par vélo et par train. Les vélos cargo / longtail et vélos longs de + de 185 cm sont interdits à bord.

Les remorques et les trottinettes sont autorisées si elles sont pliées (dimensions 90x130x50 cm), et qu'elles ne gênent pas le passage*.

Anticiper votre réservation

Les réservations sont ouvertes à la vente sur le site internet www.velobord.fr

Votre vélo est sous votre responsabilité sur l'ensemble de votre trajet, ainsi que lors de son chargement et déchargement.

Avant mon voyage

- ▶ Le nombre de places vélos étant limité, j'effectue ma réservation vélo le plus tôt possible avant la date de voyage prévue.
- ▶ Je vérifie la disponibilité des places vélos avant l'achat de mon billet de train.
- ▶ La réservation vélo achetée est valable uniquement sur le train choisi lors de l'achat.

Le jour de mon voyage

- ▶ J'arrive 20 minutes avant le départ du train et j'étiquette mon vélo avec le coupon réservation imprimé au préalable chez moi ou en remplissant une étiquette vélo avec le numéro de sa réservation préalablement demandé aux agents en gare.
- ▶ Je retire les sacothes du vélo.
- ▶ Je repère le pictogramme vélo sur le train et j'installe le vélo à l'emplacement dédié.

Pendant mon voyage

- ▶ Pour des questions de sécurité, le vélo ne doit pas gêner les portes, les sorties de secours et les espaces réservés aux Personnes à Mobilité Réduite, ni la circulation des autres personnes.
- ▶ En cas de difficulté, je me rapproche du personnel de bord Rémi.

En cas d'affluence, ou en l'absence d'une réservation vélo valide, SNCF se réserve le droit de refuser l'accès des vélos à bord.

Demande de remboursement

- ▶ Cette réservation vélo est remboursable et échangeable jusqu'à l'heure du départ indiquée sur la réservation via le lien présent dans votre réservation.
- ▶ Pour toute question ou réclamation, je contacte le Centre de Relations Usagers Rémi via le formulaire en ligne sur le site www.remi-centrevaldeloire.fr, rubrique « Contactez-nous »

*Sous peine d'être régularisé (jusqu'à 150€ selon la situation)

J'ACHÈTE MA RÉSERVATION VÉLO EN FLASHANT CE QR-CODE

